

<https://ricochets.cc/Boris-hospitalise-appel-a-l-action-et-a-la-solidarite.html>



Infos : Boris hospitalisé : appel à l'action et à la solidarité

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 21 septembre 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Boris, militant condamné pour l'incendie de deux antennes relais, est hospitalisé suite à un incendie dans sa cellule. Revenons d'abord sur le contexte :

- [Témoignage : Prison de Nancy-Maxéville : Pourquoi j'ai cramé les deux antennes du Mont Poupet](#)
- [Nancy : un anarchiste, emprisonné suite à l'incendie de deux antennes relais, est dans le coma](#)

► Et maintenant un nouvel article sur la situation de Boris, qui a été publié sur plusieurs médias de lutte :

Depuis le samedi 7 août 2021 au matin, notre ami et compagnon Boris est plongé dans un coma artificiel au service des grands brûlés du Grand Est à Metz, suite à un incendie dans sa cellule. Son pronostic vital est engagé, ses voies respiratoires étant hautement intoxiquées par la fumée et la suie. Dès que son état de santé le permettra, une première opération de greffe de peau sera effectuée.

Dès lors, Antony Speciale, journaliste de Lorraine Actu s'empresse de reprendre la version des faits délivrée par Fadila Doukhi, la déléguée régionale du syndicat pénitentiaire Force Ouvrière.

Priorité aux charognards de la presse oblige, la prison ne prendra la peine d'avertir la famille que tard dans la journée, bien après la publication dans les colonnes des faits divers. Non sans surprise, les matons y sont félicités de leur réactivité face à cet évènement directement produit par un an d'enfermement.

(...)

Quelles que soient les circonstances de cet incendie, la seule certitude est que l'administration pénitentiaire, la justice, leurs larbins et leur monde sont responsables. Il est clair que dans le monde carcéral, ces « accidents » relèvent de la violence étatique. Cette situation est la conséquence de la torture institutionnalisée. Là où les corps sont enfermés et leurs mouvements épiés scrupuleusement, les feux de cellules sont parfois le dernier moyen de crier son insubordination ou sa détresse. Nous pointons du doigt la récurrence de ces incidents qui tournent régulièrement au drame, au gré de la vitesse d'intervention de la matonnerie. De Villepinte en juin 2020 à La Santé en octobre de la même année en passant par Lille-Sequedin en juillet dernier, l'incendie de la cellule de Boris n'est pas un cas isolé.

Incarcéré suite à son arrestation le 22 septembre 2020, pour avoir incendié deux antennes-relais dans le Jura le 10 avril 2020, Boris a été condamné le 19 mai 2021 à une peine de 4 ans de prison, dont deux avec sursis, et une amende d'une centaine de milliers d'euros. Le tribunal a tenu un procès à huis clos malgré l'absence et la demande de report de son avocate. Seuls furent autorisés à l'audience deux membres de sa famille. Sous prétexte de mesures sanitaires, les ami.es et compagnon.es ont été bloqué.es à l'entrée du tribunal, tandis qu'un journaliste de l'Est Républicain se vît convié pour pondre un article de merde et sauver l'apparence d'un simulacre de publicité des débats.

Dans une lettre écrite en juin depuis la taule, Boris revient sur son action et ses motivations tournés contre les outils de contrôle ainsi que les conséquences dévastatrices pour le vivant de l'extraction des matériaux nécessaires à la construction de ces technologies. Il y qualifie de dystopique la société de surveillance, de distanciation et d'exploitation que nous impose le capitalisme et l'État.

(...)

► [Article complet sur Paris-Luttes](#)



Boris hospitalisé : appel à l'action et à la solidarité Une prison emportée par le vent